

*Questions orales*

[Traduction]

## LA HAUSSE DU TAUX DE CHÔMAGE CACHÉ

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, drôle de préoccupation de sa part. Cela se traduit par un taux de chômage qui, au Québec et dans une bonne partie du Canada atlantique, est le double de celui du reste du pays. Je présume qu'il ne nous reste plus qu'à lui demander d'épargner au reste du pays ce genre de préoccupation particulière.

Revenons donc au cas du ministre des Finances. Il doit savoir que l'un des autres aspects de la carence gouvernementale à l'égard de la conjoncture économique canadienne se situe au niveau de la hausse très inquiétante du taux de chômage caché dans notre pays. Statistique Canada a révélé que le nombre de chômeurs non déclarés—c'est-à-dire de Canadiens qui ont simplement abandonné tout espoir et ont cessé de chercher du travail—s'est accru de 25 p. 100 l'an dernier. Le fait est qu'un organisme du gouvernement a dénombré ces sans-emplois. Je demande donc au ministre des Finances si son ministère à l'intention de venir en aide à ces gens sans emploi qui ont tellement perdu espoir qu'ils ne se donnent même plus la peine de chercher du travail.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je pense que les affirmations du député doivent être replacées dans leur perspective et dans leur contexte. Ce contexte est que la situation de l'emploi au Canada au cours de l'année 1980 a été telle que nous avons enregistré une baisse du chômage en janvier 1981. Le nombre des personnes sans emploi en janvier 1981 a été inférieur à ce qu'il était au milieu de 1978. La performance d'ensemble de l'économie canadienne en matière de création d'emplois en dépit du taux de chômage élevé a été très satisfaisante comparée à celle d'autres pays spécialement les États-Unis. Nous nous préoccupons du chômage. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons lancé ce programme spécial d'ajustement que j'ai décrit plus tôt. Nous n'adoptons pas une position semblable à celle du Chef de l'Opposition qui un matin, préconise de nouvelles mesures de dépense et qui le lendemain propose l'austérité et la lutte contre l'inflation. Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de cette incohérence qui caractérise quotidiennement l'Opposition officielle.

● (1420)

## LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET FISCALE DU GOUVERNEMENT

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Je tiens à lui assurer que ce ne sont pas là que de belles paroles mais que nous nous inquiétons réellement de la tragédie et des souffrances humaines que cachent ces statistiques. Il y a 1,300,000 personnes, compte tenu du taux réel et du taux fictif de chômage au Canada à l'heure actuelle, 1,300,000 tragédies humaines en puissance.

Étant donné la baisse de salaire réel, la hausse des primes d'assurance-chômage, la diminution du taux des prestations d'assurance-chômage due à une inflation qui se maintient au-dessus de 10 p. 100 et l'augmentation du taux fictif et réel de chômage, je tiens à demander au ministre, un an après son entrée en fonction, s'il va tenir la promesse qu'il a faite lorsqu'il était dans l'opposition, à savoir que le gouvernement ne poursuivrait pas sa politique monétaire et fiscale au détriment des chômeurs et des pauvres?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je suis encore une fois sidéré par le manque de logique dont font preuve les membres de l'opposition officielle. Au début de la semaine, le député de Saint-Jean-Ouest a préconisé une attitude ferme à l'égard de l'inflation et des dépenses publiques, ce que nous avons fait au cours des derniers mois. Aujourd'hui, le député adopte une position différente, à l'instar de son chef, et nous propose de nous lancer dans de nouveaux programmes onéreux. J'aimerais lui demander comment il concilie ces deux objectifs contradictoires, en préconisant un jour de dépenser davantage pour stimuler l'économie et, le lendemain, de réduire le déficit en dépensant moins. Je ne peux pas m'offrir le luxe, en tant que ministre des Finances, de me contredire à tout bout de champ pour faire plaisir aux uns et aux autres.

**M. McGrath:** Madame le Président, je tiens à dire au ministre que s'il veut des conseils, il devrait examiner l'ensemble de mesures économiques qu'a présentées hier soir le président Reagan.

**Des voix:** Oh, oh!**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Le président des États-Unis s'est engagé à ne pas réduire les secours sociaux américains.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McGrath:** Ce dont nous parlons pour le Canada, c'est un changement de priorités. Est-ce que le ministre des Finances va remanier ses priorités, de manière à remplir l'engagement qu'il a pris l'an dernier à l'égard des pauvres, des travailleurs à bas revenus et des chômeurs? Au cours de l'année écoulée, il y a eu une érosion complète du supplément de revenu de \$35, et c'est tout ce qu'il a à offrir.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Madame le Président, l'affirmation du député concernant le supplément de revenu garanti est absolument fausse. Il n'y a pas eu d'érosion du supplément de revenu garanti.

**Une voix:** Ah, si!